

# CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT DE LOCATION DE LOCAUX D'HABITATION MEUBLÉE - SAINT-ETIENNE

Entre les soussignés,

## LE LOUEUR :

**STUDIOOMEGA**  
SARL DU LYCEE  
Reigny - Maison abbatiale  
89270 VERMENTON

## CAUTION SOLIDAIRE

Nom : TISSERAND  
Prénom : Christian  
Adresse : 30 Rue Jules Vallet - MARNAND  
CP Ville : 69240 THIZY LES BOURG  
Téléphone : 06.87.50.34.18  
Mail : dominique.tisserand13@orange.fr  
Lien de parenté :

## LE LOCATAIRE :

Nom : MAYNAND  
Prénom : Théo  
Date de naissance : 2000-01-11 à Roanne

Adresse : Idem Mère  
Téléphone : 07.72.33.41.42  
Mail : tmaynand@gmail.com

## Article 1

167 Rue Bergson  
42000 Saint-Etienne  
Bâtiment : A - Etage : 3 - Apt. N° St34 - Surface : 33m<sup>2</sup>  
Il s'agit d'un appartement meublé et aménagé selon  
l'inventaire (voir annexe 1) comprenant :  
-Une pièce principale avec coin cuisine  
-Une salle d'eau avec WC  
-Un coin nuit : attenant  
-Un dressing

## Article 3

Le contrat d'une période de 1 an  
Prendra effet le : 16 juillet 2021  
Expirera le : 15 juillet 2022

Il pourra être renouvelé dans les conditions de l'article 3  
des conditions générales.

## Article 2

Loyer mensuel charges comprises : 490.00 €\*  
Emplacement de parking :

\* Sont compris dans les charges : chauffage, eau  
chaude et froide, électricité, connexion Wifi, assurance  
(hors effets personnels) et responsabilité civile.

\* Ce montant s'exprime sans TVA applicable  
conformément à la législation en vigueur.

\* Ce montant sera révisé conformément à l'article 5 des  
conditions générales ou pourra être modifié en cas de  
renouvellement pratiqué conformément à l'article 3.

## Article 4

Conformément aux conditions générales du contrat, le  
montant du dépôt de garantie est de : 450.00 €  
Caution : 1 000.00 € (mille Euros)

Voir les détails de la caution article 9.1 des conditions  
générales.

## Article 5

Les frais de dossier s'élèvent à : 0.00 €

Fait à Saint-Etienne, le 15 juin 2021

En 3 exemplaires originaux